

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 11 JUILLET 2013

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 10

Date de la convocation : 05/07/2013
Date d'affichage : 05/07/2013

L'an deux mille treize, le JEUDI 11 JUILLET, à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Richard MAURY, Maire de Thaon.

Etaient présents : M. Richard MAURY, Maire, Mme Anne-Marie BELIARDE, M. André LETELLIER, M. Jean-Claude BAYEUX, M. Jean-Pierre ISABEL, Maires Adjointes, Mme Valérie SABOUROUX, Mme Janine KERSPERN, M. Gérard JEHANNE, M. Joël THOMASSE, M. Claude PERONNE.

Absents : M. Emmanuel GOSSIEAUX, Mme Dominique JOCKUM, Mme Agnès OLIER, et M. Claude HAMEL

Secrétaire de séance : Mme Valérie SABOUROUX

Approbation des comptes rendus des dernières réunions du Conseil Municipal

Les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal en date des 27 juin 2013 et 4 juillet 2013 sont approuvés à l'unanimité.

**Etude d'aménagement de la traverse du bourg sur les RD 83 et RD 170 :
prestation de géomètre pour les levés topographiques.**

Monsieur le Maire présente un devis établi par la société VRD SERVICES de Verson, pour effectuer des levés topographiques dans le cadre du projet d'aménagement de la traverse du bourg sur les RD 83 et RD 170.

Le coût de cette prestation s'élève à 7 125.00 € HT, soit 8 521.50 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis de la société VRD SERVICES pour un montant de 7 125.00 € HT, soit 8 521.50 € TTC.

AFFAIRES DIVERSES

CdC ORIVAL : lors de sa dernière réunion du 17 juin 2013, le Conseil Communautaire a créé six emplois d'avenir. La commune de Thaon ayant créé un emploi d'avenir pour 17 h 30 de travail hebdomadaire demandera à l'intercommunalité de prendre en charge les 17 h 30 complémentaires pour une embauche à temps plein. Monsieur le Maire sollicitera l'inscription de cette question à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire qui aura lieu le 25 juillet 2013.

Construction du bâtiment rue de Barbières : le maître d'œuvre a répondu aux diverses propositions faites par le Conseil Municipal lors de l'approbation de l'avant projet sommaire.

Proposition du Conseil	Réponse du Maître d'Oeuvre
Remplacer les baignoires par des douches	Cela ne pose aucun problème, si ce n'est que pour des logements 3 pièces, la baignoire est mieux adaptée pour un couple avec un jeune enfant.
Prévoir des fenêtres de toit dans les cuisines	Ce n'est pas possible. Au dessus des cuisines, il y a un comble avec installation du groupe ventilation. Les cuisines font partie de l'espace jour, elles seront très éclairées.
Prévoir de la lumière naturelle dans les salles de bain	Nous ne pouvons éclairer naturellement que la salle de bains située en pignon Sud. - la salle de bains en pignon Nord peut avoir des pavés de verre mais sans ouverture possible - quant à la salle de bains du 2P, une lumière naturelle n'est pas possible.
Vérifier les surfaces puisqu'elles sont inférieures aux plans présentés lors de la première réunion.	Les surfaces habitables sont correctes pour des raisons d'implantation. Le pignon Nord sera implanté suivant le plan du RCH.
Revoir l'accès aux logements autre que par le sous-sol	L'accès aux logements par le sous sol est une demande du Conseil qui ne souhaitait pas d'accès depuis la rue de Barbières.

Le Conseil prend note des réponses du Cabinet Fouchard et accepte la proposition de pavés de verre en pignon Nord pour éclairer la salle de bain.

Salle d'exposition : Monsieur Isabel présente des échantillons de dalles PVC pour la mezzanine. Le Conseil Municipal choisit le modèle TARADAL 0465 couleur STRADA CIMENT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures vingt.